

M. Winch: Vous lisez vous-même de façon très improvisée!

Des voix: Asseyez-vous!

M. Cardin: Mais je ne crois pas que parler au pied levé soit une si bonne idée quand nous discutons des affaires extérieures et des questions habituellement très délicates et très complexes qu'elles entraînent. Nous avons eu à la Chambre bien des exemples de déclarations au pied levé faites par des ministres, et on ne saurait dire que ces déclarations ont eu un succès foudroyant.

Par exemple, le ministre associé de la Défense nationale (M. Sévigny) a déclaré récemment au pied levé, à la télévision, que nos dépenses de défense sont établies par l'OTAN. Ce genre de déclaration n'était pas de nature à aider les Canadiens à comprendre le problème important et déjà compliqué de la défense nationale. Il y a aussi cette autre déclaration faite au pied levé par le premier ministre (M. Diefenbaker), il y a quelques années, où il s'était engagé à réorienter vers le Royaume-Uni 15 p. 100 du commerce canadien avec les États-Unis. Cela a fait paraître le Canada un peu stupide et inexpérimenté.

Les députés se souviendront que par suite de cette déclaration au pied levé du premier ministre, le chancelier de l'Échiquier, M. Thorneycroft, lors de la conférence du commerce tenue à Mont-Tremblant en 1957, a offert de lever les restrictions et les droits de douane sur les marchandises canadiennes si le Canada voulait faire de même pour les marchandises britanniques. Il s'agissait en somme de rien moins que de la création d'une zone de libre-échange entre le Canada et le Royaume-Uni. Cette offre a réduit au silence complet le ministre des Finances (M. Fleming), d'habitude si loquace, résultat qu'il n'est guère facile d'obtenir pour quiconque. Dans le *Financial Post* du 12 octobre 1957, on trouve le passage suivant:

Malheureusement, il faut reconnaître que la conférence de Mont-Tremblant entre dirigeants canadiens et britanniques s'est soldée par un échec complet.

Et plus loin:

Les observateurs d'Ottawa qui ont suivi l'affaire sont en outre convaincus que le nouveau cabinet canadien n'a pas encore mis au point ses méthodes de travail, et que ses membres sont mal renseignés sur les vues du premier ministre et sur celles de leurs collègues.

On me permettra d'ajouter ici que depuis trois ans, il ne semble pas s'être produit le moindre changement à cet égard. Je reprends:

Un Anglais a déclaré:

Pas un membre de l'opposition!

...Avant la réunion, les Canadiens parlaient beaucoup de commerce entre pays du Commonwealth, mais à la conférence, ils n'étaient apparemment disposés à rien faire d'important à ce sujet.

[M. Cardin.]

J'ai cité deux déclarations improvisées de ministres qui n'étaient pas très réussies, loin de là. Que le Canada soit dorénavant préservé de ce genre de déclarations, qu'elles émanent du premier ministre ou de tout autre ministre. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'est bien gardé, tout en invitant les députés à parler sans préparation pour donner un tour plus libre au débat, d'en faire autant. A dire le vrai, son discours, soigneusement préparé et pesé, était aussi terne, aussi neutre et prêtait aussi peu à controverse que possible. L'essentiel de son discours se retrouve dans n'importe quelle brochure élémentaire sur l'activité du ministère des Affaires extérieures ou n'importe quel manuel de l'OTAN ou des Nations Unies.

Je ne reproche pas au ministre ce genre de discours, vu qu'il n'est que depuis peu de temps en somme à la tête de ce ministère, bien différent, par ses objectifs et par ses cadres, de ce dont le ministre s'occupait avant. J'estime au contraire que le ministre nous a donné une preuve de sa grande sagesse habituelle en choisissant le genre de discours qu'il a prononcé au lieu de s'essayer, comme il a voulu nous le dire, à l'improvisation. Mais ce que je déplore et que je regrette sincèrement pour lui, c'est qu'il ait eu à subir une répudiation impardonnable, gratuite et injustifiable de la part du premier ministre

Les députés se rappellent sans doute qu'en faisant sa déclaration sur la question du désarmement, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures estimait qu'il ne pouvait laisser prévoir quelle serait l'attitude du Canada en ce qui concerne des propositions de désarmement. De fait, comme en fait foi la page 983 du hansard, il a déclaré:

Le Canada présente ses propositions, mais je ne suis pas encore libre d'en révéler la teneur.

Pendant toute la durée du débat, il était manifeste que le ministre était très peu disposé à indiquer à l'avance à la Chambre les propositions que le Canada présenterait au comité du désarmement. D'après la page 1013 du hansard, le ministre a interrompu le député d'Essex-Est pour lui poser la question suivante:

Puis-je demander à l'honorable député s'il est d'avis que l'initiative du Canada à cet égard devrait prendre la forme d'une propagande, c'est-à-dire par l'annonce au monde aujourd'hui, d'un plan, ou est-ce que le Canada devrait soumettre ses propositions aux conseils des pays auxquels il est associé, et ensuite à la réunion du comité des dix membres? Cela se résume à savoir s'il faut recourir à la propagande ou tenter vraiment de mettre au point une proposition logique et utile.

Et, un peu plus tard, le ministre a posé une autre question:

L'honorable député est-il d'avis que le Canada, l'Italie, la France et les États-Unis devraient